

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

## Séance du Lundi 07 Décembre 2015

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mr Patain Olivier est élu secrétaire de séance

### Membres présents

Roger Bernigaud, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Guerin Yannick, Philippe Catherine, Ponsot Elisabeth, Thourault Madeleine, Olivier Patain

Membres absents excusés : Marilyne Meunier qui donne pouvoir à Laurent Desroches

Merle Emilie qui donne pouvoir à Catherine Philippe

Renaud Nadège qui donne pouvoir à Olivier Patain

Isabelle Lemoine qui donne pouvoir à Jean Caron

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 19 Octobre 2015
- Avis sur le schéma de Coopération intercommunal
- Communauté de Communes de Paray le Monial : schéma de mutualisation, infos diverses
- Budget : tarifs 2016, décision modificative
- Urbanisme : voirie, éclairage public
- Questions et informations diverses

### Approbation du compte rendu de la réunion du 19/10/2015 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

### Avis sur le schéma de coopération intercommunale :

Mme le maire rappelle l'obligation faite à la communauté de communes de Paray le Monial, par la loi Notre d'aout 2015, de fusionner avec une autre communauté de commune pour atteindre le seuil de 15 000 habitants. Le Préfet de Saône et Loire a fait une proposition de schéma départemental de coopération intercommunale. Chaque conseiller municipal a été destinataire du document transmis par la préfecture reprenant les propositions, ainsi qu'un document réalisé en commun par les 3 CC reprenant les compétences de chacune. Pour la communauté de communes de Paray le Monial, le schéma prévoit une fusion entre les communautés de communes de Val de Loire, Paray le Monial et la CC du Charollais. A ce jour, les conseils communautaires de chaque communauté de communes ont délibéré en rendant un avis favorable à la proposition du Préfet. Chaque commune doit rendre un avis qui sera transmis à la préfecture avant le 14/12/2015. La CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) doit se réunir fin décembre pour émettre un avis sur le schéma. Le Préfet doit arrêter les contours des futures CC pour le 31/03/2016, pour une mise en application au 01/01/2017.

Un temps envisagé, une communauté de communes à l'échelle de Pays Charollais Brionnais semble ne pas remporter l'adhésion du plus grand nombre de communes au vue du délais imparti, même si cette perspective a moyen ou long terme peut sembler pertinente.

Un débat s'instaure au sein du conseil.

Le conseil municipal délibère et émet un avis sur la proposition du préfet avec 8 voix pour, 1 contre et 6 abstentions.

Le Conseil tient par ailleurs à faire part du délai très court et du manque d'élément concernant les compétences et la fiscalité pour se prononcer et pour préparer la fusion.

Le Conseil regrette qu'une proposition de fusion des seules CC de Paray et de la CCVAL n'ait pas été proposée.

## **Communauté de Communes de Paray le Monial : schéma de mutualisation, infos diverses**

### 1/ Schéma de mutualisation

Mme le maire présente le document de présentation du schéma du mutualisation. Plusieurs réunions de travail ont été nécessaires afin d'envisager ce qui pouvait être mutualisable au niveau des communes de la CC. Chaque groupe était composé d'un représentant par commune. Certaines communes n'étaient pas présentes à l'ensemble des réunions. Le schéma proposé intègre différents axes répartis autour de 6 actions :

- Mutualisation du personnel communal
- Groupement d'achat
- Service commun : instruction des autorisations d'urbanisme
- Mutualisation du matériel communal
- Système d'information géographique
- Agence technique départementale

Malgré le projet de fusion de communauté de communes, les actions préconisées peuvent s'étendre sur un périmètre géographique plus important.

Après présentation et vote dans chacune des communes, le conseil communautaire aura à délibérer sur le schéma de mutualisation.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur le schéma de mutualisation proposé par la communauté de communes de Paray le Monial.

## 2/ Infos diverses

La réflexion autour du centre de loisirs se poursuit, la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à une entreprise.

Sur la question de SPANC, le lancement de la campagne devrait intervenir courant 2016 avec une réunion d'information ouverte aux habitants concernés pour leur présenter l'organisation (calendrier de passage, aspect règlementaire,...)

Mme le maire distribue le compte rendu du conseil communautaire du 28 septembre 2015

## Budget : tarifs 2016, décision modificative

- tarifs 2016

Mme le maire transmet aux conseillers les propositions de tarifs 2016 sur les différentes locations de salles, sur le stationnement des véhicules, la participation à l'assainissement collectif.

Il est proposé de ne procéder à aucune modification.

Le conseil délibère à l'unanimité et émet un avis favorable pour les tarifs 2016 tel que proposé.

- décision modificative

Mr Patain présente le contenu de la décision modificative :

Dépense d'investissement :

2158 - 6.000,00

2184 + 5.000,00

2183 + 1.000,00

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

- adhésion à l'Agence Technique départementale 2016

Le conseil municipal confirme son adhésion pour l'année 2016

## Urbanisme : voirie, éclairage public

### 1/ voirie

Mme le maire passe la parole à Jean Caron, adjoint qui fait un compte rendu de la commission voirie qui s'est réunie le 27 novembre. Des chiffrages vont être sollicités afin de réaliser les arbitrages budgétaires si le budget 2016 ne permet pas la réalisation complète du programme.

Mme le maire souhaite avoir l'avis du conseil sur la poursuite des travaux d'aménagement de la rue Jules Ferry afin de pouvoir solliciter le cabinet Ingepro pour la maîtrise d'ouvrage et engager les démarches nécessaires pour la réalisation du chiffrage des travaux et établir des demandes de subventions.

Nous avons eu la réponse suite à la demande de subvention au conseil départemental de Saône et Loire, il a été accordé la somme de 10.724,00 € sur les travaux de réfection de voirie de la rue Mermoz et rue Pasteur.

Le RD qui traverse le village fait partie d'un programme de travaux qui devraient être réalisés en 2016. Une réunion de présentation a lieu jeudi 10/12 après midi à la DRI de Charolles. Cela pourra entraîner des travaux complémentaires en matière d'assainissement ou de sécurisation aux entrées de village qui pourront impacter le budget 2016.

## 2/ éclairage public

Mme le maire passe la parole à Jean Caron qui fait part du projet du SYDESL sur le secteur de la rue Lommel. Proposition d'enterrage de l'éclairage public et le changement de 3 candélabres. Ces travaux sont financés par le SYDESL en totalité.

## 3/ Demande de déclassement d'un chemin communal

Mme le maire fait part d'une demande émanant du SYAB concernant le déclassement d'un chemin rural près de l'aérogare afin que celui-ci puisse leur être cédé. Ce chemin dessert désormais des parcelles dont le SYAB est seul propriétaire. Dans le cadre des projets d'aménagement de ce secteur, il serait nécessaire de lancer la procédure de déclassement qui nécessite une enquête publique.

Le conseil municipal délibère et autorise Mme le maire à engager toutes les démarches nécessaires à la procédure de déclassement : lancement de l'enquête publique, recrutement d'un commissaire enquêteur.

Le Conseil délibère favorablement et donne l'autorisation à Mme le Maire d'entamer les démarches.

## 4/ Station d'épuration

La procédure d'appel d'offre pour le renouvellement de l'unité de traitement se termine le 15/12/2015. L'ouverture des plis se fera le lendemain. De nombreuses entreprises ont demandé le dossier de candidature.

# Questions et informations diverses

## 1/ Décoration de Noël

Les décors ont été posés, la mise en lumière se fera le 9/12/2015. Un sapin a été dérobé. Mme le maire remercie toutes les personnes qui se sont investies dans la mise en place des décors : bénévoles, conseillers municipaux, personnel communal.

La date de démontage est fixée au samedi 9 janvier 2016.

## 2/Voeux de la municipalité

La date des vœux est fixée au vendredi 08 janvier 2016 à la salle polyvalente à 18h30. Ils seront ouverts à la population.

## 3/ Communication

Afin de relancer la dynamique autour du site internet et de permettre à chacun de s'y investir une réunion de commission est programmée le mercredi 16 décembre 2015 à 20h30.

## 4/ Distribution des colis du CIAS

Les colis vont être à disposition le vendredi 11 décembre. Il y a une cinquantaine de colis à distribuer sur la commune. Il est proposé d'établir plusieurs créneaux de distribution pour permettre à chacun de s'y impliquer. Dates fixées : 15 décembre à 14h et le samedi 19 décembre à 9h30.

## 5/ Bilan énergétique 2014

La présentation du bilan énergétique 2014 a été faite lors d'une rencontre avec le référent énergie de l'ATD 71. Les premières mesures prises ont permis sur l'année 2014 de faire baisser les consommations de 10 % et d'économiser la somme de 17 000 €. Le travail est à poursuivre. Une communication simplifiée est en cours, elle sera destinée aux habitants par le biais du site et de la lettre d'infos.

## 7/ Prochaines dates

Date du prochain conseil municipal : lundi 18 janvier 2016

Date de la commission finances pour préparer le compte administratif 2015 : jeudi 4 février 2016

**Mme Le Maire clos la séance à 23h10**

Le secrétaire de séance,



Olivier PATAIN